

Chantiers 2023-2026 : les nouvelles orientations du cadre de vie



A l'aube de cette nouvelle année, la Ville de Narbonne poursuit ses efforts pour améliorer le quotidien et le cadre de vie de ses habitants, à travers de nombreux chantiers qui seront menés dans les prochains mois et années.

Mobilité, espace public, énergie, enjeux climatiques... Face à ces nouveaux défis, les usages et priorités de l'espace public évoluent. De nombreux projets sont ainsi impulsés par la Ville pour garantir aux Narbonnais un avenir durable.



Le mot du Maire, Didier MOULY

« L'action politique est un délicat travail basé sur l'ambition, l'anticipation et le pragmatisme. Suite aux nombreuses crises, nationales et internationales, qui bouleversent actuellement nos modes de vie et les grands équilibres de nos sociétés, il est impératif d'adapter notre territoire à ces nouveaux enjeux.

L'équipe municipale a donc décidé de réorienter les actions des trois prochaines années en priorisant les besoins quotidiens des Narbonnais, particulièrement dans le domaine de l'amélioration du cadre de vie. C'est un choix difficile mais responsable : le projet des Allées de la Robine doit ainsi être reporté.

Plutôt que de consacrer nos moyens humains et financiers à un seul grand chantier pendant plusieurs années, nous souhaitons avancer rapidement et efficacement, à travers tout un panel d'actions de proximité.

De multiples interventions sont programmées, qui permettront de répondre aux attentes, actuelles et futures, des Narbonnais. Une préoccupation qui fixe le cap pour tout le travail à venir des élus de la Ville. »

Trois grands axes orienteront la stratégie de la Ville pour les trois prochaines années :

- 1. L'amélioration de l'espace public et des mobilités**
- 2. La réintroduction de la nature en ville**
- 3. La préservation des ressources et de l'énergie**

Au fil des projets, Narbonne se transforme

Embelleir l'espace public, favoriser les déplacements doux, introduire la nature en ville, s'adapter aux enjeux climatiques... Pour tout cela, la Ville lance un plan majeur d'amélioration du cadre de vie, sur les trois prochaines années. Tour d'horizon des principaux projets.



AMÉLIORER L'ESPACE PUBLIC ET LES MOBILITÉS

- 1 Modernisation de la station balnéaire [Narbonne-Plage]
- 2 Aménagement des berges : entre le Théâtre et Narbo Via
- 3 Nouvelle liaison cyclable à Narbonne Sud
- 4 Nouveau cheminement dans le centre ancien
- 5a Extension de la Citéline 2 vers le parking-réalis Camot
- 5b Création de stationnements supplémentaires à Marambaan
- 6 Rénovation innovante de rues à Anatole-France [en cours]



RÉINTRODUIRE LA NATURE EN VILLE



- 1 Création d'un nouveau parc près du Rec-de-Verrét
- 2 Parc intergénérationnel et inclusif à Montplaisir
- 3 Programme de désimperméabilisation des cours d'écoles
- 4 Aménagement et préservation du Grand Castelou
- 5 Finalisation de l'aménagement de la Couliée verte



PRÉSERVER LES RESSOURCES ET L'ÉNERGIE

- 1 Plan Climatopée : 10 000 Plantations d'arbres d'ici 2030
- 2 Remplacement LED : atteindre 50% de lampadaires équipés en 2023
- 3a Modernisation de la piscine du Palais du Travail
- 3b Rénovation thermique du gymnase de Marambaan
- 3c Rénovation thermique aux Services techniques

VERS MONTPLAISIR

2

LES HAUTS DE NARBONNE

CROIX-SUD

3

VERS NARBONNE-PLAGE ET LE GRAND CASTELOU

1

4

PLAISANCE

ESPACE DE LIBERTÉ

A9

5a

1

4

LA MAYOLLE

3b

1

3c

4

BOURC

PALAIS-MUSEE DES ARCHÈVÈQUES

CITÉ

REVOLUTION

Canal de la robine

5b

3

RAZIMBAUD

BALISTE

5

HORTE NEUVE

MALARD

BONNE SOURCE

2

NARBO VIA

AREN

A9

I. AMÉLIORER L'ESPACE PUBLIC ET LES MOBILITÉS

1. A Narbonne-Plage, 10 M€ pour une nouvelle vision



Le projet ambitieux de réaménagement du cœur de Narbonne-Plage se concrétisera à partir de 2023. Il s'agit de la première étape d'une rénovation globale sur l'ensemble de la station ayant attiré à l'urbanisme, à l'attractivité touristique et commerciale, à la vie à l'année, à l'environnement... L'objectif est de conserver le caractère authentique et familial de la station tout en rénovant de manière durable l'ensemble de l'espace public avec un travail mené en partenariat avec l'architecte-conseil de la Ville, Jacques Ferrier.

Les études de réflexion actuelles concernent ainsi une zone de 3 hectares, comprenant le bd de la Méditerranée (4,6 M€ investis), les Terrasses de la Mer (2,7 M€), le front de mer (1,2 M€) et le parking de l'avenue des Cigales (460 000€).

Dans un souci d'identité et d'uniformisation, l'objectif est d'homogénéiser ces différents espaces : sols, matériaux, éclairage, mobilier (épuré, bois), végétaux (essences méditerranéennes qui nécessitent peu d'eau), désimperméabilisation des sols...

- Le **bd de la Méditerranée** se transformera en une promenade piétonne ombragée et végétalisée qui mènera à la mer et qui mettra à l'honneur les commerces. Les palettes végétales proposeront une atmosphère balnéaire et méditerranéenne. Le mobilier urbain installé sera simple, épuré, et en bois au niveau des assises.
- Au niveau du **parking (av. des Cigales)**, les sols désimperméabilisés et la plantation d'arbres amélioreront le confort visuel et thermique.
- Aux **Terrasses de la Mer**, l'esplanade piétonne sera valorisée notamment avec une réflexion autour de l'évènementiel.
- Enfin, au niveau du **front de mer**, l'objectif sera de prioriser l'expérience de la plage avec une séparation visuelle et sereine entre la promenade et les voies cyclables ou motorisées.

Début des travaux : octobre 2023 – budget prévisionnel : 10 M€

2. Aménagement des berges entre le Théâtre et le Narbo Via



Dans le cadre de la réflexion globale sur l'entrée est de la ville, l'aménagement d'une voie douce sur les berges de la Robine, entre le Théâtre et le Narbo Via se concrétisera. Plus précisément entre le pont de l'Avenir et le dernier immeuble de la ZAC des Berges de la Robine.

L'idée est de créer **une véritable promenade qui fera la part belle aux modes de déplacements doux et à la végétalisation**. Sur 800 mètres linéaires, le chemin de halage sera consolidé et rénové par un aspect naturel ; des cheminements pour cyclistes et piétons seront aussi créés. Les arbres qui avaient été abattus dans le cadre du chancre coloré seront remplacés par d'autres espèces et par des plantations complémentaires, afin de densifier la présence végétale.

Situé le long du canal classé Patrimoine mondial de l'Unesco, ce projet est soumis à des autorisations réglementaires sur le volet paysager et écologique.

Ces travaux compléteront le chantier qui se déroule actuellement sur le futur parking mutualisé Théâtre/Narbo Via : cette desserte permettra ainsi de relier les deux équipements ou de rejoindre le cœur de ville, en permettant notamment aux usagers de rejoindre ces sites de manière sécurisée.

Début des travaux : octobre 2023 – budget prévisionnel : 3,4 M€.

3. Nouvelle liaison cyclable à Narbonne Sud

Engagées dans le développement des modes de mobilités respectueux de l'environnement, la Ville de Narbonne et la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne s'associent depuis 2018, pour la création et l'amélioration de liaisons cyclables sur toute la ville.

Dans le cadre de cette opération, c'est au tour d'une nouvelle portion de bénéficier d'une voie cyclable : dans le quartier sud, il s'agira de créer **une liaison entre Montplaisir et le rond-point de la Coupe**.

Des réflexions sont également en cours pour relier le cœur de ville à la zone de Plaisance, à travers un itinéraire cyclable adapté.

4. Nouveau cheminement dans le centre ancien

Consciente de l'importance patrimoniale du quartier de Bourg et engagée pour la revalorisation de son centre ancien, la Ville se mobilise depuis plusieurs années pour engager des solutions qui visent à **redynamiser ce secteur médiéval du centre-ville**. C'est notamment via le programme « Action Cœur de Ville » qu'elle mène diverses actions depuis 2017 : restructuration de l'habitat, développement économique, accessibilité, mobilité, mise en valeur du patrimoine, etc.

L'idée est de créer **une continuité piétonne et commerciale avec les espaces avoisinants** déjà rénovés, comme la rue de la Parerie, afin de permettre une liaison entre les zones d'activité commerciale et touristique (place des Quatre-Fontaines, secteur Mirabeau, Halles...) dans un secteur résidentiel en reconquête.

La zone concernée s'étend sur 3500 m² ; elle englobe et relie les placettes Jean-Denoy et Cassagnol, la rue Benjamin-Crémieux (arrière de l'Espace Mirabeau), la place des Jacobins, la rue Lamourguier... **L'intégralité des rues sera rénovée** : revêtements au sol, chaussées, végétalisation, mobilier urbain, etc.

Des projets de rénovation d'îlots d'habitation insalubres sont d'ailleurs également en cours dans ce secteur, grâce à l'investissement de partenaires privés.

Début des travaux : janvier 2024 – budget prévisionnel : 1 M€ HT.



5. Privilégier les parkings-relais et les transports en commun

a. Extension du réseau de la Citadine 2 vers le nouveau parking-relais de l'avenue Carnot

En septembre dernier, la Ville a investi 160 000 € dans la construction d'un nouveau parking-relais sur l'avenue Carnot, en sortie de ville direction Coursan, près de la déchetterie. Ce nouveau parking a pour mission **d'encourager les automobilistes à laisser leur voiture aux portes de la ville pour rejoindre le centre ou les différents quartiers en transport en commun ou par des modes de déplacements doux.**

L'objectif : réduire le trafic en ville et y désengorger les places de stationnement, ainsi que limiter la pollution atmosphérique, visuelle et sonore. 38 emplacements gratuits ont été construits, dont 1 PMR, avec l'utilisation de matériaux drainants, dans le cadre de la désimperméabilisation des sols.

Un arrêt de bus a été installé à proximité, afin de renforcer la liaison entre ce parking et le cœur de ville. L'intérêt sera de faire en sorte que la Citadine 2 du Grand Narbonne, la navette gratuite qui sillonne le centre-ville, s'y arrête. Cet itinéraire sera inscrit dans le cahier des charges du prochain délégataire du réseau de transport en commun du Grand Narbonne qui sera lancé dès 2023.

b. Extension du parking de Maraussan

Dans le même objectif de privilégier les parkings-relais en entrée de ville, celui de Maraussan, réalisé en 2017, a démontré le succès de ce modèle. Il est ainsi possible de rejoindre les différents points de Narbonne et surtout le sud du cœur de ville : hôpital, collège, stade, Espace de Liberté... Cette facilité d'usage a été renforcée par le passage de la navette gratuite la Citadine, ainsi que depuis la rénovation majeure de la rue Racine en 2019.



Pour répondre à la haute fréquentation de ce parking-relais, notamment par le personnel et la patientèle hospitalière, une réflexion est menée actuellement pour **l'extension de ce parking**, afin de créer davantage de places de stationnement gratuites.

6. Rénovation innovante de rues dans le quartier Anatole-France

Pour améliorer le quotidien de l'ensemble de ses habitants, la Ville a actuellement recours à un chantier de **rénovation innovante et durable des rues résidentielles** Lebon, Alfred-Naquet, Victor-Considérant et Clovis-Hugues, dans le quartier Anatole-France.

Après différentes phases de concertation, **près de 480 000 € sont ainsi investis** pour transformer ce secteur en zone de rencontres. L'objectif est de **favoriser une cohabitation apaisée entre les différents usagers** : piétons, cyclistes ou véhicules à moteur, en mobilité ou en stationnement.

Débuté en octobre, le chantier s'achèvera en février 2023. Il est réalisé par l'entreprise COLAS. L'aménagement prévu est novateur sur la ville : suppression des trottoirs et mise à niveau de la surface sur toute la largeur de la rue ; mise en place d'une limitation de vitesse à 20 km/h avec une priorité pour les piétons et cyclistes ; installation de ralentisseurs en début de rues ; désimperméabilisation des places de stationnement ; création d'îlots végétalisés par la direction Paysages et Nature. Par ailleurs, ce secteur bénéficiera d'une expérimentation : dans le cadre d'un **permis de végétaliser**, les habitants auront la possibilité de s'impliquer dans l'effort de végétalisation des rues.

Des innovations qui feront l'objet d'une évaluation pour déterminer si ce modèle d'aménagement doit être reproduit sur d'autres quartiers de la ville.

Travaux en cours – budget : 480 000€.



II. REINTRODUIRE LA NATURE EN VILLE

1. Création d'un nouveau parc près du Rec-de-Veyret

Un parc pédagogique va être créé du côté du Rec-de-Veyret. **500 000€** vont y être investis pour l'aménagement d'un jardin aromatique, d'une forêt nourricière avec des vergers, de potagers, de serres, d'une aire de compostage...

D'ici 2026, la création d'une **forêt-jardin comestible** permettra de recréer un écosystème forestier. Grâce à leurs interactions mutuelles, les espèces choisies demanderont peu d'entretien et s'autogèreront contre les ravageurs et les maladies ce qui permettra d'assurer la durabilité du système.

L'idée est d'offrir un **espace de promenade** sous la fraîcheur des arbres et de l'accompagner par un aspect comestible. Cet écrin de verdure alliera biodiversité et pédagogie, pour sensibiliser les enfants à la nature qui les entoure.

Des projets scolaires et des associations maraîchères pourraient être accueillis dans des lieux qui permettent le **partage et la convivialité**.

L'entrée principale du parc est envisagée depuis l'Espace Liberté où des infrastructures sont déjà présentes pour traverser le ruisseau du Veyret. L'idée est de créer des accès qui s'intègrent dans la trame des parcelles des jardins familiaux dans le but de laisser paraître des entrevues vers le parc et de lui fournir des accès depuis la ville.



2. Aménagement d'un parc intergénérationnel et inclusif à Montplaisir



Malgré son superbe cadre, le parc du château de Montplaisir est sous-utilisé. En cause : une faible amplitude de ses horaires d'ouverture et son manque d'aménagements.

A partir de 2023, ce site bénéficiera d'une réflexion pour le transformer en **un parc convivial et inclusif**, qui fera la part belle à la nature et la biodiversité, avec des horaires et des jours d'ouverture élargis.

Le projet prévoit un jardin partagé, des **aménagements accessibles aux personnes à mobilité réduite**, un mobilier urbain éco-responsable favorisant les rencontres intergénérationnelles, des nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes, des assises "relax", un espace multisport, une pergola...

Tous ces aménagements permettront de donner au parc une nouvelle dimension et deviendra un **espace de bien-être** à part entière. Ils inviteront les utilisateurs à s'engager dans des activités collaboratives qui permettent de créer du lien entre les personnes et qui favoriseront le vivre-ensemble.

Intergénérationnel, mixité filles-garçons, accessibilité aux PMR et aux personnes en fauteuil roulant, ce parc permettra à tous les usagers et notamment les habitants des quartiers Sud, de profiter d'un espace de qualité.

3. Programme de désimperméabilisation des cours d'écoles

Fruit d'une réflexion conjointe avec le Grand Narbonne, un programme de **désimperméabilisation des cours d'écoles** est lancé. La première à en bénéficier est l'école Jean-Macé à partir de 2023.

Ces aménagements permettront de :

- **lutter contre les îlots de chaleur ;**
- **végétaliser** la cour d'école et d'y **apporter de l'ombre ;**
- **redonner vie** au sol et aux sous-sols.

Afin de construire la cour idéale, un travail de réflexion a été mené auprès des personnes directement concernées (enfants, enseignants, personnels...). Pour cela, des associations se sont relayées au cours des deux dernières années afin d'intervenir auprès des enfants.

Les travaux se dérouleront durant les **vacances d'été 2023 jusqu'aux vacances de la Toussaint**. Ils commenceront par un chantier de dégroutage afin d'enlever la couche de goudron actuellement présente, afin de la remplacer par des espaces d'herbe, de sable, de copeaux de bois, de pavés drainant... De plus, une quinzaine d'arbres ainsi qu'un potager seront installés au cœur de l'espace de jeux.

La Ville investira environ 200 000€ dans ces travaux. Les écoles Mathieu-Peyronne et Pasteur seront les prochaines à bénéficier de ce programme.



4. Préservation et aménagement du Grand Castelou en site écotouristique



Le domaine du Grand Castelou, d'une superficie de **200 hectares**, se situe en bordure de l'étang de Bages-Sigean, au cœur des marais du Narbonnais. Il s'agit d'une ancienne saline reconvertie en domaine viticole avant d'être acquis par le Conservatoire du Littoral en 1984. Aujourd'hui, cet espace protégé est géré conjointement par la Ville de Narbonne et le Parc national régional (PNR) de la Narbonnaise en Méditerranée. Ce site fait à présent l'objet d'une **opération de valorisation écotouristique** dont la Ville porte la maîtrise d'ouvrage transférée par le Conservatoire du littoral.

Le projet, conçu par Coco Architecture, consiste à installer dans les bâtiments du domaine :

- la Maison de la Narbonnaise, équipement écotouristique d'interprétation et de valorisation du patrimoine de lagunes et de zones humides, de patrimoines archéologiques, culturels, écologiques et paysagers qui accueillera le public ;
- la Maison du Parc, bâtiment neuf reliant le « castello » à la grande halle, qui abritera le personnel du siège du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Cet équipement offrira une complémentarité avec le musée de la Narbonne antique, Narbo Via, afin d'emmener tous les visiteurs sur la trace de la romanité. Au total, **2500 m²** de bâtiments seront rénovés ou reconstruits dans le respect de la valeur patrimoniale et paysagère du site et en intégrant les risques d'inondation et de submersion littorale. Par ailleurs, ce projet a obtenu le **label Bâtiment durable Occitanie** niveau argent en phase conception.

■ **Budget prévisionnel : 9 millions d'euros TTC investis par la Ville de Narbonne et le Conservatoire du littoral.** Le projet bénéficie d'un important cofinancement (couvrant près de 90 % des frais) par l'Europe, l'Etat, la Région Occitanie, le Département de l'Aude, l'agglomération du Grand Narbonne et le Conservatoire du Littoral.

5. Finalisation de l'aménagement de la Coulée verte

En 2023, la Ville poursuivra l'aménagement de la coulée verte longeant la rocade est de Narbonne, en concertation avec les riverains. **390 000€** seront dédiés à sa finalisation. L'objectif est de sécuriser et d'améliorer l'accessibilité et le confort de cet itinéraire de **plus de 3 km**, quotidiennement emprunté par des piétons, cyclistes et autres modes de déplacements doux.

Sur l'ensemble de la voie verte, les aménagements réalisés au niveau des croisements de voies routières et de la coulée verte, le seront avec la même typologie paysagère.

La partie nord, dans un secteur principalement pavillonnaire, sera aménagée de manière à proposer de larges espaces de prairie paysagés.

Les équipements liés à la rocade seront systématiquement végétalisés afin d'assurer un bon camouflage de ces éléments et de soustraire au maximum la présence de la rocade à la vue du promeneur.



III. PRESERVER LES RESSOURCES ET L'ENERGIE

1. Un plan Canopée pour re-végétaliser la Ville

Verdir la ville avec **10 000 arbres et arbustes supplémentaires** d'ici 2030, tel est l'objectif du **Plan Canopée** pour une ville plus belle et plus saine.

En intégrant davantage de solutions végétales dans la planification urbaine, l'aménagement de forêts urbaines et d'espaces paysagers, ces aménagements peuvent aider à relever un grand nombre de défis.

Ce programme de plantation a pour objectifs principaux de **renforcer la présence de la végétation** en milieu urbain et d'**embellir la ville**, tout en **favorisant la biodiversité** et la **préservation de la qualité de l'air**.

En cohérence avec la volonté d'**améliorer le cadre de vie** des habitants, la Ville de Narbonne développe son Plan Canopée, en se dotant d'outils d'analyse de la relation entre végétation urbaine et qualité de vie des habitants à l'échelle des quartiers grâce à des indicateurs de végétalisation qui permettront de calculer entre autres la superficie d'espace végétalisé par habitant, l'indice de verdure visible ou encore la surface de canopée (ombre portée des arbres) par habitant.



2. Un objectif ambitieux : atteindre 50% d'éclairage public en Led

D'ici 2026, la Ville souhaite que **50% de son parc de lampadaires soit équipé** par un éclairage à LED, contre 20% actuellement. Ce renouvellement de l'éclairage public par cette technologie très peu consommatrice en électricité, permettra de réaliser entre **75 et 80% d'économie d'énergie**.

Par ailleurs, les ampoules LED ayant une durée de vie de plus de **30 000 heures**, les dépenses en maintenance et en entretien seront largement réduites. Enfin, ces nouveaux dispositifs seront pilotables à distance : il sera ainsi possible de gérer l'éclairage au plus proche de nos besoins, selon les saisons, les heures de coucher et de lever de soleil...

Budget estimatif : 7 M€



3. Un effort inédit pour limiter les consommations des bâtiments municipaux

a. 6,2 M€ pour la rénovation énergétique de la piscine du Palais du Travail

En 2023, le Palais du Travail, classé monument historique datant de 1952, va se moderniser. En effet, **6,2 millions d'euros** vont être investis afin d'effectuer des modifications sur les **systèmes de traitement d'eau et d'air de la piscine** municipale vieillissant puisqu'il n'y avait pas eu de travaux depuis les années 90.

Ces aménagements permettront de réaliser jusqu'à **20% d'économies d'énergie**. Des solutions sont en cours de réflexions afin de ne pas pénaliser les utilisateurs et abonnés de la piscine pendant la période du chantier.



b. 1,8 M€ pour isoler le gymnase Maraussan

D'ici 2024, des travaux seront menés sur le gymnase de Maraussan dans le but de réaliser des **économies d'énergie**. En effet, grâce à des subventions de l'Etat, la Ville va investir plus de **1,8 millions d'euros** afin de changer l'isolation de la structure. La **toiture ainsi que les murs seront concernés**, tandis que les éclairages seront changés par un système **LED**. Le **système de chauffage sera également modernisé**. Des solutions sont en cours de réflexions afin de ne pas pénaliser les utilisateurs à savoir les lycéens et collégiens mais également les associations sportives d'escalade, de tennis de table, d'escrime, de basket ainsi que de tambourin.



c. Remplacement des menuiseries extérieures aux services techniques

Tout au long de 2023, les menuiseries extérieures du bâtiment où se situent les Services Techniques (quai Dillon) vont être remplacées. Grâce à des subventions de l'Etat, la Ville va investir **300 000 € TTC** afin d'installer des **matériaux plus isolants**, tel que du double vitrage par exemple, et d'améliorer le quotidien des 90 agents travaillant sur le quai Dillon.



CONTACT PRESSE : VILLE DE NARBONNE – DIRECTION DE LA COMMUNICATION
Tél. 04 68 90 31 36
presse@mairie-narbonne.fr